

**Afer 2029 IG est un nouveau support en unités de compte<sup>1</sup> du contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer. Géré par Rothschild & Co Asset Management, ce support est adossé à un fonds obligataire à échéance investi dans des obligations de notation de bonne qualité (Investment Grade<sup>2</sup>) de toutes zones géographiques, avec une note minimale de BBB- (lors de la période d'investissement), et qui les détient jusqu'à leur maturité le 31/12/2029.**

Il s'adresse particulièrement aux adhérents recherchant une diversification de leurs placements, sur un horizon de temps déterminé.

Rapprochez-vous de votre conseiller habituel qui saura vous guider dans vos choix d'investissement au vu de votre situation patrimoniale et de vos objectifs.



## QU'EST-CE QU'UN FONDS À ÉCHÉANCE ?

Aussi appelé « fonds de portage », un fonds à échéance consiste à acheter des obligations et à les conserver jusqu'à maturité quelles que soient les fluctuations de marché.

Sans défaut des émetteurs en portefeuille, un fonds à échéance a la capacité de conserver son objectif de rendement cible initial.

L'évolution des marchés n'aura ainsi que peu d'incidence pour un investisseur présent tout au long de la vie du produit.

## L'EXPÉRIENCE D'UN GÉRANT DE FONDS À ÉCHÉANCE



10

Génération de  
fonds à échéance  
soit

+5

Mds € d'encours  
gérés depuis 2008

## 3 raisons d'investir

### UNE EXPOSITION « PURE » AUX OBLIGATIONS INVESTMENT GRADE

- + Un support d'investissement investi dans les obligations les mieux notées de l'univers obligataire dont l'échéance est fixée à fin 2029.
- Il existe un risque de crédit si l'émetteur d'un titre de créance, détenu par l'OPCVM<sup>3</sup>, n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

### UN PORTEFEUILLE TRÈS DIVERSIFIÉ VISANT À OPTIMISER LE COUPLE RENDEMENT/RISQUE

- + Le portefeuille bénéficie d'une exposition importante au secteur financier qui a particulièrement profité du contexte de hausse de taux des dernières années.
- L'adhérent est soumis au risque que la SICAV<sup>4</sup> ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

### UN FONDS POUR PROFITER DU PROFIL RÉSILIENT DES ÉMETTEURS INVESTMENT GRADE

- + Privilégier les obligations notées entre BBB+ et BBB- qui offrent les meilleurs rendements du segment, dans la conjoncture économique actuelle.
- En période de hausse ou de baisse des taux d'intérêts, la valeur liquidative du compartiment est susceptible d'être impactée négativement.

## UNE EXPOSITION AUX OBLIGATIONS LES MIEUX NOTÉES DU MARCHÉ OBLIGATAIRE

Le fonds n'investit que dans des obligations Investment Grade et n'intègre aucune obligations perpétuelles ou subordonnées

### ÉCHELLE DE NOTATIONS DE QUALITÉ DE CRÉDIT DES OBLIGATIONS

CATÉGORIE « INVESTMENT GRADE »  
Obligations de bonne qualité

CATÉGORIE « HIGH YIELD »  
Obligations spéculatives à haut rendement

AAA AA+ AA AA- A+ BBB+ BBB BBB-

BB+ BB BB- B+ B B- CCC+ CCC CCC- CC+ CC CC- D

Majorité des émetteurs investis en portefeuille



**Pas d'investissement dans les obligations dont la notation est inférieure à BBB-, lors de la période de lancement**

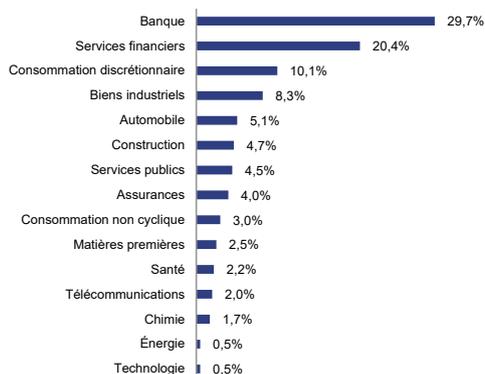
<sup>1</sup> L'investissement sur un support en unités de compte n'est pas garanti, mais est sujet à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Ce support présente comme risques principaux : un risque de taux, un risque de crédit, un risque de perte en capital et un risque lié à la gestion discrétionnaire.

<sup>2</sup> Les obligations Investment Grade sont des titres de créance émis par des entreprises ou États dont la notation est comprise entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's.

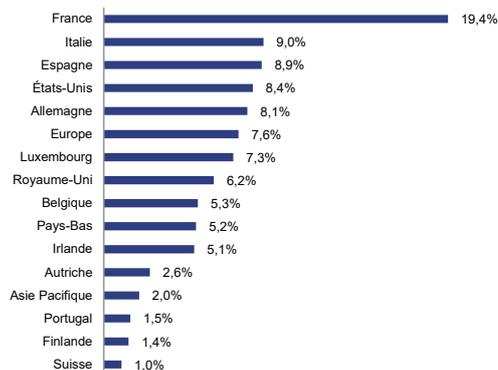
<sup>3</sup> Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

<sup>4</sup> Société d'Investissement à Capital Variable : un risque de taux, un risque de crédit, un risque de perte en capital et un risque lié à la gestion discrétionnaire.

Répartition par secteur



Répartition géographique



Source : Rothschild and Co Asset Management au 30/09/2024  
La répartition est communiquée à titre indicatif et est susceptible d'évoluer dans le temps.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Profil de risque



L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de paiement de la société de gestion. Il est classé 2 sur 7, soit un niveau de risque moyen.

**Société de gestion** | Rothschild & Co Asset Management  
**Code ISIN** | FRO01400RLE2  
**Forme juridique** | SICAV  
**Horizon d'investissement** | Jusqu'au 31/12/2029  
**Frais de gestion financière** | 0,76 % TTC maximum  
**Frais de fonctionnement et autres services** | 0,10 %

RISQUES DU FONDS

**L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital.**

**Risque de taux :** Risque du compartiment (constitué par le bilan et ses engagements hors bilan) dû à sa sensibilité au mouvement de la courbe des taux de la zone euro (fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 6 de la poche taux). Ainsi, en période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative du compartiment est susceptible d'être impactée négativement

**Risque de crédit :** Risque de dégradation de la qualité du crédit ou de défaut d'un émetteur présent en portefeuille, ou de défaut d'une contrepartie d'une opération de gré à gré (swap). Ainsi, en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment. De même, en cas d'exposition négative au risque de crédit, une baisse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque de perte en capital :** L'actionnaire ne bénéficie pas d'une garantie en capital. L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire :** Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque de contrepartie :** Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré). Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le compartiment à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative du compartiment. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées au compartiment conformément à la réglementation en vigueur.

**Risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés :** Dans la mesure où le compartiment peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la Valeur Liquidative du compartiment peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le compartiment est exposé.

**Risque lié aux critères extra-financiers (ESG) :** La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du compartiment pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur.

Le contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer est souscrit par l'Afer auprès des sociétés d'assurances Abeille Vie et Abeille Épargne Retraite. Document publicitaire, non contractuel, achevé de rédiger le 17 octobre 2024 par le GIE Afer, sur la base de la réglementation en vigueur à cette date.

**GIE Afer** - Groupement d'Intérêt Économique - régi par les articles L.251-1 à L.251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris constitué entre l'Association Afer, les sociétés d'assurance Abeille Vie, Abeille Épargne Retraite et le Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire Abeille Retraite Professionnelle - 36 rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 40 82 24 24.  
**Afer** - Association Française d'Épargne et de Retraite. Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris.

**Abeille Vie** - Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation au capital social de 1 205 528 532,67 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 RCS Nanterre.

**Abeille Épargne Retraite** - Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 RCS Nanterre.